

## Résumé du rapport

16

RÉSUMÉ DU RAPPORT



Vue partielle des membres de la Commission Bancaire lors de la 117<sup>ème</sup> session - (Abidjan, le 18 septembre 2019)

En 2019, le système bancaire de l'UMOA a évolué dans un contexte marqué par la bonne tenue de l'activité économique. En effet, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Union a progressé de 6,1% en 2019 contre 6,4% en 2018.

Le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'UMOA a augmenté de quatre (4) unités pour s'établir à cent cinquante-et-un (151) à fin 2019. Cent quarante-huit (148) d'entre eux étaient en activité en 2019, les trois (3) établissements de crédit agréés au cours de l'année n'ayant pas démarré leurs activités.

L'effectif des groupes bancaires opérant dans l'Union est resté stable à vingt-neuf (29) par rapport à 2018. Toutefois, le nombre de compagnies financières s'est accru, en passant de dix (10) en 2018 à douze (12) en 2019.

Le réseau bancaire a poursuivi son extension. En effet, le nombre d'agences et de bureaux ainsi que celui des comptes de la clientèle ont augmenté respectivement de 99 unités (+2,7%) et 1 258 733 unités (+10,0%) pour se situer à 3 728 et 13 791 669. Le système bancaire compte 3 378 guichets automatiques de banque, en hausse de 172 unités (+5,4%).

Le total de bilan des établissements de crédit en activité est ressorti à 41 258,6 milliards, soit une progression de 9,6% par rapport à 2018.

Les emplois nets<sup>3</sup> se sont accrus de 9,8% pour atteindre 35 903,1 milliards, dont 63,8% de crédits à la clientèle et 22,8% de titres de placement. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille sont ressortis respectivement à 11,5% et 4,6% en 2019 contre 12,5% et 5,1% en 2018.

Les ressources globales mobilisées par le secteur bancaire se sont consolidées de 11,4% pour se fixer à 33 129,6 milliards. Elles sont constituées à hauteur de 84,0% de dépôts et emprunts de la clientèle, en accroissement de 10,8%. En ce qui concerne les capitaux propres et ressources assimilées qui représentent 11,2% des ressources globales, ils ont été renforcés de 519,4 milliards, soit une hausse de 16,2%.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 4,3% à 2 057,2 milliards en 2019. Quant au résultat brut d'exploitation, il se situe à 801,1 milliards, soit 11,2%. Le résultat net, en s'établissant à 542,2 milliards, s'est accru de 42,9% comparativement à 2018. Le coefficient net d'exploitation est ressorti 65,3% contre 68,0% en 2018.

Le ratio moyen de solvabilité global des établissements de crédit de l'Union est ressorti à 11,6% en 2019, au-dessus de la norme minimale de 9,5% exigée à fin 2019, et contre 10,8% en 2018. Au nombre de douze (12) en activité au 31 décembre 2019, les compagnies financières de l'UMOA ont enregistré un total de bilan de

3 - Déduction faite des provisions

29 164,8 milliards, en hausse de 4,3% en rythme annuel. Quatre (4) compagnies financières étaient en cours d'inscription à cette date.

Les prêts et créances ainsi que les dettes des compagnies financières à l'égard de la clientèle ont progressé en 2019, respectivement de 1,7% et 4,5% par rapport à 2018, en s'établissant à 13 759,3 milliards et 19 422,2 milliards.

Le ratio moyen de solvabilité global des compagnies financières de l'Union est ressorti à 13,1% en 2019, contre 12,2% en 2018, en hausse de 0,9 points de pourcentage.

S'agissant du secteur de la microfinance, le nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) relevant de l'article 44 de la Loi portant réglementation des SFD (faîtières et caisses de base), supervisés par la Commission Bancaire, ressort à cent soixante-quatorze (174) à fin 2019 contre cent cinquante-huit (158) l'année précédente.

Ces institutions ont affiché un total de bilan de 2 083,5 milliards, en progression de 9,3% par rapport à fin 2018. Leurs emplois nets se sont accrus de 9,3%, pour atteindre 1 435,2 milliards à fin 2019. Quant aux ressources, elles ont augmenté de 9,9% pour se fixer à 1 501,0 milliards. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille ont régressé de 0,1 point de pourcentage chacun, en passant respectivement de 4,7% et 3,4% en 2018 à 4,6% et 3,3% un an plus tard.

Le ratio moyen de capitalisation de ces SFD est ressorti à 19,9% en 2019 contre 19,3% en 2018, pour une norme minimale de 15%.

En ce qui concerne les établissements de monnaie électronique, leur nombre s'est établi à dix (10) en 2019 contre huit (8) l'année précédente. Le nombre de comptes ouverts s'établit à 50 336 223, dont 48,2% de comptes actifs. Les transactions effectuées à travers la téléphonie mobile ont porté sur un volume de 2 406 937 675 opérations pour un montant total de 26 097 milliards à fin 2019.

Au titre de ses activités, la Commission Bancaire de l'UMOA a tenu cinq (5) sessions ordinaires, au cours de l'année 2019, soit quatre (4) relatives au Collège de supervision et une (1) au titre du Collège de résolution.

Dans le cadre de la concertation permanente avec la profession bancaire, l'Autorité de supervision a organisé à Dakar (Sénégal), les quatrièmes rencontres avec les Directeurs Généraux ainsi que les commissaires aux comptes titulaires des établissements de crédit et des compagnies financières. Elle a également accordé vingt-neuf (29) audiences à des dirigeants d'établissements assujettis et groupes bancaires.

Dans le domaine de la supervision transfrontalière des groupes bancaires installés dans l'UMOA, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) a organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire), les cinquièmes réunions des Collèges de Superviseurs des groupes Ecobank et Oragroup. Ces rencontres annuelles ont permis aux différents membres d'échanger sur les activités et les profils de risques des entités desdits groupes et de passer en revue l'état de prise en charge des recommandations issues des précédentes assises. Le SGCB a également pris part à six (6) réunions de Collèges de Superviseurs de groupes bancaires étrangers dont les filiales sont implantées dans l'Union.

S'agissant de la collaboration avec les Autorités de contrôle homologues, la septième rencontre annuelle bilatérale entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, s'est tenue les 24 et 25 juin 2019 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Par ailleurs, cinquante-et-une (51) missions de vérification ont été réalisées en 2019. Elles se répartissent en trente-deux (32) vérifications spécifiques d'établissements de crédit, trois (3) missions spécifiques auprès de compagnies financières de l'UMOA, quatre (4) missions globales auprès d'établissements de monnaie électronique, une (1) mission thématique sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et onze (11) missions de vérification globale auprès de SFD de grande taille.

Le SGCB a également contribué aux travaux menés dans le cadre de la préparation des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> sessions ordinaires du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA). Ils ont porté, entre autres, sur l'analyse des principaux facteurs de vulnérabilité susceptibles d'affecter la résilience du secteur financier, les indicateurs de surveillance macroprudentielle et la cartographie des risques du système financier.